Rolland-Kreisker bus&cars

02 98 69 00 93
Zone de Kerannou - 29250 ST-POL-DE-LÉON
02 98 72 85 77
ZA de Kervanon 29610 PLOUIGNEAU

BREIZHGO
Le réseau de transport public 100 % Bretagne

www.Kreisker-busetcars.fr

SANTEC - (THEVEN)

2515

Mise a jour 21/12/2020

La ligne circule uniquement en periode scolaire.

2515						Fin de cours 16h30			Fin de cours 17h30			Fin de cours Mercredi 12h00			Fin de cours Mercredi 16h30		
Jours de fonctionnement	L	L	M MeJV	M MeJV	(Ne correspond pas forcément a la ligne de référence)	LMJV			LMMeJV			Me			Me		
						N° de Quai	N° Ligne	Horaires	N° de Quai	N° Ligne	Horaires	N° de Quai	N° Ligne	Horaires	N° de Quai	N° Ligne	Horaires
					SAINT-POL-DE-LEON - COLLEGE SAINTE URSULE	-	-	16:30	-	-	-	-	-	12:00	-	-	-
					SAINT-POL-DE-LEON - LES CARMES	-	-	16:45	-	-	17:35	-	-	12:15	-	-	16:35
SANTEC - RUE D'ARMOR (CRF RUE DES LAVOIRS)	07:25	08:30	07:30	08:30	SANTEC - RUE D'ARMOR (CRF RUE DES LAVOIRS)	1	2515	16:56	F3*	2515	17:47	1	2515	12:28	1	2513	16:52
SANTEC - 231 RUE D'ARMOR	07:30	08:32	07:33	08:32	SANTEC - 231 RUE D'ARMOR	1	2515	16:59	F3*	2515	17:49	1	2515	12:30	1	2513	16:54
SANTEC - RUE DE STREAT JOLY (ABRI BUS)	07:37	08:40	07:36	08:37	SANTEC - RUE DE STREAT JOLY (ABRI BUS)	1	2515	16:54	F3*	2515	17:38	1	2515	12:26	1	2513	16:43
SANTEC - 1023 RUE DE KERADENNEC	07:40	08:43	07:39	08:40	SANTEC - 1023 RUE DE KERADENNEC	1	2515	16:51	F3*	2515	17:35	1	2515	12:22	1	2513	16:40
SAINT-POL-DE-LEON - COLLEGE JACQUES PREVERT	07:45	08:48	07:43	08:46													
SAINT-POL-DE-LEON - LES CARMES	07:50	08:50	07:45	08:48													
SAINT-POL-DE-LEON - COLLEGE SAINTE URSULE	08:00	09:00	08:00	09:00													
					* PLACE 3												

Accès aux autocars :
Arrivez à l'arrêt, quelques minutes avant l'horaire (5minutes étant un minimum).
Restez bien visible dans l'abribus ou à côté du poteau d'arrêt.Faire signe au conducteur.
Présentez votre titre d'abonnement à chaque montée dans l'autocar.
En cas de non-présentation de votre carte d'abonnement, vous devrez vous acquitter du prix du transport (2€ par trajet pour les moins de 26 ans et 2,50€ pour les plus de 26 ans)
Vous avez l'obligation de boucler votre ceinture de sécurité.Les déplacements dans le car sont interdits en circulation.